

REGIE DEPARTEMENTALE DU TRAIN DU MONTENVERS Avis de Publication

Monsieur le Président de la Régie départementale du train du Montenvers certifie que :

- Le registre des délibérations de la séance du Conseil d'administration du 19 Février 2025 (n° CA-2025-08 à CA-2025-12) a été publié ce jour sur le site internet du Conseil départemental de la Haute-Savoie.
- Les délibérations de cette séance ont été transmises en Préfecture le 19 mars 2025 et sont exécutoires à compter du 10 avril 2025, date de publication sur internet.

Les délibérations publiées dans ce document peuvent faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de la date de la publication sous forme électronique.

Dernières publications effectuées :

Registre des délibérations de la séance du Conseil d'administration du 18 Septembre 2024
(n° CA-2024-32 à CA-2024-37), publié le 16 octobre 2024

Registre des délibérations de la séance du Conseil d'administration du 18 Octobre 2024
(n° CA-2024-37 à CA-2024-45), publié le 30 octobre 2024

Registre des délibérations de la séance du Conseil d'administration du 26 Novembre 2024
(n° CA-2024-46 à CA-2024-53), publié le 06 décembre 2024

Registre des délibérations de la séance du Conseil d'administration du 11 Décembre 2024
(n° CA-2024-54 à CA-2024-56), publié le 10 janvier 2025

Registre des délibérations de la séance du Conseil d'administration du 22 janvier 2025
(n° CA-2024-01 à CA-2024-07), publié le 07 février 2025

**Avis affiché ce jour sur le site internet du Conseil départemental
(www.hautesavoie.fr)**

Fait à Annecy, le 10 avril 2025

Le Président de la Régie départementale du train du
Montenvers,


Martial SADDIER